**DECLARATION DE LA DELEGATION DU MALI**

**Trente-huitième session du Groupe de travail sur l’Examen Périodique Universel**

**EPU de la Somalie**

(Genève, le jeudi 06 mai 2021 /14 :30 – 18 :00)

Temps de parole : 1min 05 s

Lue par : S.E.M Mamadou Henri KONATE

Merci Madame la Présidente,

La délégation du Mali remercie la délégation de la République fédérale de Somalie pour la présentation détaillée de son troisième rapport national.

Le Mali salue la ratification par le Gouvernement somalien de la Convention de l’Union africaine sur la protection et l’assistance aux personnes déplacées en Afrique (Convention de Kampala) ainsi que celle de la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

Ma délégation se réjouit de la création de l’Agence nationale somalienne pour les personnes handicapées et espère qu’elle contribuera à protéger davantage les droits de cette couche particulièrement vulnérable et à garantir sa participation effective à tous les aspects de la vie de la société.

Dans un esprit constructif, le Mali recommande à la Somalie de :

- Ratifier la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille.

Le Mali souhaite plein succès à la Somalie dans le cadre du présent examen.

Je vous remercie.